



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

CAP GARDIEN d'IMMEUBLES

EP1 Techniques professionnelles

2^{ème} Partie - oral (10 points)

Informations au candidat : Déroulement de l'épreuve

- 1) A partir d'une situation donnée, vous devez dialoguer, conseiller, animer et négocier dans le cadre d'une activité d'accompagnement social.
- 2) A partir d'une situation donnée, vous devez réaliser une opération de gestion locative.

Note : à partir de la distribution du sujet, vous aurez :

- 15 minutes pour la préparation
- 30 minutes d'entretien avec le jury

C.A.P. Gardien d'immeubles		Session 2011	
EP1 Techniques Professionnelles, 2 ^{ème} partie - oral			
INFORMATIONS CANDIDAT	Durée : 4h00 maxi pour EP1	Coef. : 8 pour EP1	Page : 1/1